

DES Anatomie et cytologie pathologiques

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Former des médecins spécialistes en anatomie et cytologie pathologiques.

Durée totale du DES :

10 semestres dont :

- au moins 7 dans la spécialité ;
- au moins 4 dans un lieu de stage avec encadrement universitaire tel que défini à l'article 1er du présent arrêté ;
- au moins 1 dans un lieu de stage sans encadrement universitaire.

Intitulé des formations spécialisées transversales (FST) indicatives :

Dans le cadre de son projet professionnel, et au regard des besoins de santé et de l'offre de formation, l'étudiant peut candidater à une FST, notamment :

- foetopathologie

En bref

Niveau d'études visé

BAC +6 et plus

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation